



MAIRIE  
DE  
MAGNEUX HAUTE-RIVE  
42600

## Commune de Magneux-Haute-Rive (42600)

### Compte-rendu

### Conseil Municipal du vendredi 22 mars 2019 – 20h

**L'An deux mil dix-neuf, le 22 mars, à 20h,**

Le Conseil Municipal de la Commune de MAGNEUX HAUTE RIVE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Paul DUMAS, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 mars 2019.

**PRÉSENTS** : M. DUMAS Jean-Paul, Maire, M. CHAPOT Gilles, Mme MAGAT Christine, M. BONNEFOI Roland, M. BERTHILLOT Jean-Luc, M. MOULIN Jean-Yves, Mme MIRAILLER Amélie, Mme ARAUJO Barbara, Mme GRUDÉ Audrey, M. MAILLARD Fabien.

**ABSENTE EXCUSÉE** : Mme SAUMET Marion

**SECRETARIE DE SÉANCE** : Mme Christine MAGAT

Nombre de membres du conseil municipal en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 10

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente du 8 février 2019. N'appelant aucune observation, le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

### ORDRE DU JOUR

- **Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2018**

Monsieur le 3<sup>e</sup> adjoint, Roland BONNEFOI, donne lecture des comptes administratifs et comptes de gestion 2018 :

**COMMUNE** – section de fonctionnement

Dépenses :	235 982,79 €
Recettes :	265 449,01 €
Résultat de l'année 2017 :	+ 66 014,26 €
Résultat de clôture 2018 :	<b>+ 95 480,48 €</b>

- **section d'investissement**

Dépenses :	148 709,18 €
Recettes :	219 684,67 €
Résultat de l'année 2017 :	- 99 681,79 €
Résultat de clôture 2018 :	<b>- 28 706,30 €</b>

**Budget annexe EAU**

- **section de fonctionnement**

Dépenses :	28 570,87 €
Recettes :	35 115,35 €
Résultat de l'année 2017 :	+ 42 702,40 €
Résultat de clôture 2018 :	<b>+ 49 246,88 €</b>

- **section d'investissement**

Dépenses :	1 884,00 €
Recettes :	3 527,03 €
Résultat de l'année 2017 :	+ 25 239,04 €
Résultat de clôture 2018 :	<b>+ 26 882,07 €</b>

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité des membres présents les comptes administratifs 2018, présentés par le 3<sup>e</sup> adjoint, Roland BONNEFOI, et les comptes de gestion de l'exercice 2018.*

• **Affectations des résultats de l'exercice 2018**

Commune :

solde d'exécution d'investissement cumulé :	- 28 706,30 €
solde des restes à réaliser :	- 12 000,00 €
<b>affectation en réserves :</b>	<b>40 706,30 €</b>
résultat de fonctionnement cumulé 2018 :	+ 95 480,48 €
<b>résultat de fonctionnement reporté sur 2019 :</b>	<b>+ 54 774,18 €</b>
<b>résultat d'exécution d'investissement reporté sur 2019 :</b>	<b>- 28 706,30 €</b>

Budget annexe EAU :

<b>résultat de fonctionnement reporté sur 2019 :</b>	<b>+ 49 246,88 €</b>
<b>résultat d'investissement reporté sur 2019 :</b>	<b>+ 26 882,07 €</b>

*Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents les affectations des résultats de l'exercice 2018.*

• **Vote des taux communaux pour l'année 2019**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les taux en vigueur pour 2018 :

- Taxe d'habitation : 7,97 %
- Taxe Foncière (bâti) : 9,27 %
- Taxe Foncière (non-bâti) : 36,32 %

Monsieur le Maire propose, pour l'année 2019, de garder les taux inchangés.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des membres présents, le maintien des taux des taxes communales pour 2019, comme suit :*

- **Taxe d'habitation :** 7,97 %
- **Taxe Foncière (bâti) :** 9,27 %
- **Taxe Foncière (non-bâti) :** 36,32 %

• **Approbation des budgets prévisionnels 2019**

Monsieur le Maire donne lecture des budgets prévisionnels 2019, établis comme suit :

Commune :

Section de fonctionnement :

section équilibrée en dépenses et en recettes, pour un montant de **301 485 €**

Section d'investissement:

section équilibrée en dépenses et en recettes, pour un montant de **148 132 €**

Budget annexe EAU:

Section de fonctionnement :

section équilibrée en dépenses et en recettes, pour un montant de **84 747€**

Section d'investissement:

section équilibrée en dépenses et en recettes, pour un montant de **71 630 €**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité des membres présents les budgets prévisionnels de l'exercice 2019, tels que présentés.*

- **Subvention à l'école**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande d'aide des élèves de la classe de CM1-CM2, afin de financer leur voyage scolaire à Paris, qui aura lieu les 13 et 14 mai 2019.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le versement à la coopérative scolaire d'une subvention de 45 € par élève participant au voyage à Paris des 13 et 14 mai 2019.***

- **Fresque murale**

Monsieur le maire présente au conseil municipal des esquisses qui ont été réalisées pour le projet de fresque murale sur la façade extérieure de la mairie.

***Le conseil municipal prend connaissance de l'avancée du dossier.***

- **Projet d'acquisition de logiciels métiers pour le secrétariat de mairie**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal différents devis des sociétés AGEDI et JVS MAIRISTEM, qui proposent des logiciels métier (état civil, comptabilité, gestion de la population, paie, élections....) adaptés aux communes rurales.

Après avoir pris connaissance des devis, le conseil municipal retient la solution « à la carte » (pack 5 logiciels + 2 logiciels payants, formation mutualisée, assistance et sauvegarde sur disque dur) qui est proposée à un coût de 4660 € HT et 1117 € HT de maintenance chaque année.

Ces tarifs s'entendent avec la condition qu'un minimum de 5 mairies de Loire Forez deviennent clientes **avant le 30 avril 2019**. Ils supposent également une mutualisation des formations aux logiciels avec les autres communes qui adhéreront à cet achat groupé.

***Le conseil municipal, après avoir entendu M. le Maire, à l'unanimité des membres présents, approuve l'acquisition de logiciels métier auprès de la société JVS MAIRISTEM, avec l'option « à la carte », pour un coût de 4660 € HT (1<sup>ère</sup> année) et 1117 € HT (années suivantes).***

- **Création d'un colombarium et jardin du souvenir au cimetière**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux leur approbation, lors de la réunion du 8 février 2019, pour l'installation d'un colombarium, d'un jardin du souvenir et d'un banc au cimetière communal.

Il présente au conseil les différents devis reçus pour cette acquisition.

***Le conseil municipal, après avoir entendu M. le Maire, opte pour un colombarium carré de 8 cases de couleur grise (série A) et un jardin du souvenir carré avec une stèle « flamme ».***

- **Engagements pris par le maire sous délégation de signature**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état récapitulatif des engagements (d'un montant supérieur à 1000€) passés par le maire, sous délégation de signature du conseil municipal, pour la période du 20 juin 2018 au 20 mars 2019 :

date de l'engagement	objet	entreprise	montant TTC
16-juil.-18	fourniture et pose porte à l'école	JACQUEMOND ANDRE	<b>3 450 €</b>
13-août-18	acquisition tracteur occasion New Holland +godet + pneus	GONNIN DURIS	<b>33 600 €</b>
27-août-18	travaux des abords des vestiaires du foot	EIFFAGE	<b>10 594 €</b>

## Compte-rendu du conseil municipal du 22 mars 2019

27-nov.-18	contrats d'assurances suite appel d'offres (dommage aux biens, protection juridique et individuelle accidents)	GROUPAMA	<b>1 822 €</b>
27-nov.-18	contrats d'assurances suite appel d'offres (responsabilité civile et assurance automobiles)	SMACL	<b>1 171 €</b>
11-déc.-18	contrat d'entretien chaudière et double-flux salle des fêtes	FORISSIER	<b>1 010 €</b>
7-janv.-19	fourniture gaz pour l'ERA	ANTARGAZ	<b>1 145 €</b>
10-janv.-19	taille des haies et élagage arbres école	AUDOUARD	<b>2 112 €</b>
18-janv.-19	acquisition d'un défibrillateur pour le stade de foot	DEFIBTECH	<b>1 728 €</b>
1-mars-19	fourniture gaz pour l'ERA	ANTARGAZ	<b>1 306 €</b>

*Le conseil municipal prend connaissance de ces informations.*

### Informations diverses :

- **prochaine réunion du pôle territorial** : jeudi 11 avril à 18h30 à Montbrison
- **commission de sécurité** pour la salle du château : arrêté municipal d'ouverture temporaire
- **bilan des locations** de la salle de l'ERA
- **élections européennes** : 26 mai 2019 – permanences
- **permanence** pour inscription sur la liste électorale : **samedi 30 mars** de 10h à 12h
- **marché forain** le dimanche matin, à partir du 31 mars 2019
- **RIC (référendum d'initiative citoyenne)** : **une réunion d'information et un vote** seront organisés les 5 et 7 avril
- la mairie sera fermée **le vendredi 19 avril**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.

Le 28 mars 2019,  
Le Maire, Jean Paul DUMAS,